

Projet de territoire du Haut Val de Sèvre 2021 - 2027



Crédit photo : Karol Photographies

Communauté de Communes Haut Val de Sèvre
7 boulevard de la Trouillette
79400 Saint-Maixent-l'École



Édito du président

Document tout à la fois prospectif et stratégique, le projet de territoire constitue notre feuille de route pour la période 2021 - 2027.

Faisant suite à la fusion-extension des communautés de communes, nous avons eu pour ambition, lors du précédent mandat, de pérenniser le développement économique, de redimensionner et mettre à niveau les équipements et services à la population ainsi que de renforcer l'identité du Haut Val de Sèvre. L'ouverture ces derniers jours du centre aquatique Aqua Severa constitue le dernier équipement venant renforcer l'identité et l'attractivité du Haut Val de Sèvre, après la médiathèque Aqua-Libris, l'accueil de loisirs O Val des Loisirs et le pôle MES Services, regroupant France Services, le Centre Intercommunal d'Action Sociale (C.I.A.S.), Quartiers Libres et l'Office de Tourisme.

Fruit d'un travail important réalisé en étroite collaboration avec les 19 communes, le projet de territoire constitue une vision partagée autour d'un devenir commun, plaçant les enjeux environnementaux ainsi que les valeurs de solidarité et d'entraide au cœur de nos actions.

Pourquoi l'environnement, les valeurs de solidarité et d'entraide ? Parce que chaque territoire doit se construire en tenant compte de ces problématiques afin de se préparer aux enjeux du XXI^{ème} siècle. Parce qu'il s'agit aussi d'éléments constitutifs de l'identité même du Haut Val de Sèvre : un territoire agricole et entrepreneurial, ayant une longue tradition coopérative, mutualiste et de solidarité, marqué par des espaces naturels remarquables et traversé par une rivière qui est notre principale source d'eau potable, la Sèvre Niortaise.

Le projet s'articule ainsi autour de 6 ambitions portées par la communauté de communes et les 19 communes :

- Un territoire qui s'adapte au changement climatique en portant des actions fortes en matière de transition écologique et environnementale,
- Un territoire au service de ses habitants, qui lutte contre les inégalités et les injustices,
- Des mobilités facilitées pour tous et respectueuses de l'environnement,
- Une offre de soins et des pôles de service consolidés en permettant à chacun d'accéder à l'ensemble des services du quotidien,
- Une offre de logement renouvelée, adaptée à tous les âges de la vie,
- Des coopérations renforcées entre les communes.

Il s'agit d'un projet ambitieux qui, tout en tenant compte de la conjoncture économique difficile, mobilise près de 9 millions d'euros en termes d'investissement et un peu plus d'un million d'euros en fonctionnement. Parmi les engagements les plus importants, il convient de noter :

- la création de maisons de santé,
- la création d'un Centre socio-culturel,
- la réhabilitation de l'EHPAD de Pamproux,
- le développement d'habitats destinés aux jeunes,
- la mise en place d'une épicerie sociale et solidaire itinérante,
- la réalisation d'aménagements cyclables,
- le développement de solutions innovantes en matière de mobilité du quotidien,
- des acquisitions foncières en vue d'accompagner la transition agricole et de préserver les espaces naturels sensibles...

Sommaire

La démarche mise en œuvre	4
Compétences exercées par le Haut Val de Sèvre	5
Documents cadres	7
Evaluation du précédent projet de territoire	10
Synthèse du projet de territoire 2014-2020	11
Éléments clés du diagnostic	15
Le territoire du Haut Val de Sèvre en chiffres	16
Signaux faibles perçus sur le territoire	20
Synthèse du diagnostic de territoire	22
Enjeux de développement territorial	24
Notre vision du Haut Val de Sèvre à l'horizon 2027	25
Les valeurs partagées pour le Haut Val de Sèvre	26
Notre ambition pour le Haut Val de Sèvre	28
Un territoire qui s'adapte au changement climatique	30
Un territoire qui lutte contre les inégalités et les injustices	33
Des pôles de services consolidés et une offre de soins renouvelée	35
Des mobilités facilitées	37
Une offre de logement renouvelée	39
Des coopérations renforcées entre les communes	40
Synthèse du programme d'actions	42

La démarche mise en œuvre

Pourquoi un projet de territoire ?

Un projet de territoire est un document prospectif et stratégique visant à définir les principaux enjeux auxquels notre territoire devra répondre à court et moyen terme et à orienter nos choix d'intervention.

Cette feuille de route pour la Communauté de Communes Haut Val de Sèvre pour les 5 à 10 prochaines années, se traduira par des actions concrètes et porteuses pour le territoire et constituera le socle des contractualisations futures avec ses différents partenaires.

Une démarche placée sous le signe de la prospective :

Afin d'élaborer ce nouveau projet de territoire, la Communauté de Communes Haut Val de Sèvre a souhaité placer sa démarche sous le signe de la prospective et s'est attachée à identifier les grandes tendances en cours sur le territoire communautaire (signaux faibles) et les problématiques rencontrées par la population au quotidien.

Une forte articulation du projet de territoire avec les autres politiques mises en œuvre par le territoire :

Le projet de territoire s'est nourri tout au long de la démarche méthodologique des politiques sectorielles en cours d'élaboration sur le territoire communautaire (Projet alimentaire de territoire, Territoire d'industrie...)

Un projet de territoire qui dépasse le champ d'intervention de la Communauté de Communes du Haut Val de Sèvre :

Tout au long de la démarche d'élaboration du projet de territoire, les parties prenantes se sont attachées à dépasser le seul champ d'intervention de la communauté de communes. Le présent projet de territoire est en effet à la fois celui du Haut Val de Sèvre et de l'ensemble de ses communes.

Une forte mobilisation des parties prenantes :

Le projet de territoire que vous tenez entre les mains est le fruit d'un an de concertation et d'échanges entre les acteurs qui font le territoire au quotidien.

La démarche de concertation mise en œuvre a laissé une large place :

- Aux élus municipaux et communautaires,
- Aux agents de la communauté de communes,
- Aux partenaires du territoire.

Les grandes étapes de concertation :



Compétences exercées par le Haut Val de Sèvre

L'évolution des attentes et besoins de la population d'une part et la mise en œuvre des réformes successives des collectivités territoriales (loi MAPTAM, loi NOTRe, loi Engagement et proximité...) d'autre part ont amené la Communauté de Communes Haut Val de Sèvre à élargir son champ d'intervention et à se doter de nouvelles compétences.

Au 1^{er} janvier 2022, la Communauté de Communes exerce les compétences suivantes :

Aménagement de l'espace communautaire



À travers l'aménagement de l'espace, compétence obligatoire des intercommunalités, la Communauté de Communes Haut Val de Sèvre s'attache à renforcer l'attractivité du territoire et à proposer à la population un cadre de vie de qualité et un territoire fonctionnel répondant à leurs besoins principaux.

À ce titre, la Communauté de Communes porte actuellement le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) et le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi).

Actions de développement économique



Afin de renforcer l'attractivité économique du territoire et soutenir la création d'emplois, la Communauté de Communes Haut Val de Sèvre est amenée à porter diverses actions en faveur de l'aménagement économique et de l'emploi. Elle développe à ce titre une offre d'accueil des entreprises (Zone d'activités économiques, immobiliers d'entreprises...), une politique locale du commerce et propose un accompagnement de proximité des professionnels et des porteurs de projet.

Cette compétence obligatoire fait de l'EPCI le seul chef de file sur le territoire en matière de développement économique.

Action de développement touristique



La compétence promotion et valorisation touristique du territoire est portée par la Communauté de Communes. À ce titre, elle intervient notamment sur la gestion d'équipements touristiques structurants, l'animation et la valorisation du patrimoine, le développement de la randonnée pédestre et le soutien à la culture.

GEMAPI



La Communauté de Communes Haut Val de Sèvre exerce la compétence gestion des milieux aquatiques et préventions des inondations via une délégation auprès du Syndicat Mixte à la Carte (SMC). À ce titre, elle intervient sur l'aménagement des bassins versants, des cours d'eau et œuvre en faveur de la protection et de la restauration des zones humides.

Eau et assainissement



Par le biais de ses régies communautaires, la Communauté de Communes Haut Val de Sèvre assure la production et la distribution d'eau potable ainsi que la collecte et le traitement des eaux usées (assainissement collectif et non collectif).

Politique du logement et du cadre de vie →

Dans le prolongement des actions mises en œuvre en matière d'aménagement du territoire, la Communauté de Communes Haut Val de Sèvre porte différentes actions en faveur de l'amélioration du parc de logement. À ce titre, le territoire porte une offre de logement locatif et une offre de lotissements

Action sociale d'intérêt communautaire →

Afin de prévenir les exclusions, créer du lien social et renforcer les solidarités entre les générations, la Communauté de Communes s'est dotée d'une compétence dans le champ de l'action sociale.

Le Haut Val de Sèvre a défini l'intérêt communautaire de l'action sociale de la manière suivante :

- Création et gestion des accueils de loisirs à destination de la jeunesse (3 à 17 ans),
- Création et mise en œuvre d'actions d'animation dans le domaine de l'enfance et de la jeunesse,
- Gestion du Centre Intercommunal d'Action Sociale,
- Gestion de France Services.

Équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire →

En matière d'activités culturelles et socioculturelles, la Communauté de Communes Haut Val de Sèvre :

- Assure la gestion des médiathèques de La Crèche et de Saint-Maixent-l'École,
- Soutient la création d'évènements et d'équipements culturels ou patrimoniaux,
- Porte des actions de médiation culturelle et patrimoniale participant au rayonnement communautaire.

Aménagement numérique du territoire →

En étroite collaboration avec le Département des Deux-Sèvres, la Communauté de Communes Haut Val de Sèvre accompagne le déploiement des infrastructures numériques et notamment de la fibre optique.

Infrastructures de charge →

Dans le prolongement de l'aménagement numérique du territoire, la Communauté de Communes Haut Val de Sèvre assure également la création, l'entretien et l'exploitation des infrastructures de charge nécessaires à l'usage de véhicules électriques, à hydrogène...

Protection et mise en valeur de l'environnement →

Consciente des enjeux environnementaux, la Communauté de Communes Haut Val de Sèvre assure différentes missions en faveur de la protection et de la valorisation de l'environnement. À ce titre, elle assure la gestion du site du Puits d'Enfer et porte des actions de soutien au développement des énergies renouvelables.

Élimination et valorisation des déchets →

La Communauté de Communes est également compétente en matière d'élimination et de valorisations des déchets des ménages et assimilés. Le SMC a en charge la collecte des déchets et assure la gestion des déchetteries du territoire. La Communauté de Communes gère la facturation.

Organisation de la mobilité →

La Communauté de Communes s'est prononcée en faveur de la prise de compétence mobilité. Elle est habilitée à exercer la compétence d'autorité organisatrice de la mobilité depuis le 1^{er} juillet 2021 et peut ainsi développer des actions en faveur de la mobilité de ses habitants.

Documents-cadres du Haut Val de Sèvre

Afin de guider son action, la Communauté de Communes Haut Val de Sèvre a été amenée au cours de ces dernières années à se doter de documents-cadres et de politiques sectorielles. Les objectifs stratégiques définis pour chacun d'entre eux sont les suivants :

Schéma de cohérence territoriale



- **Axe 1 – L’affirmation de l’armature urbaine territoriale dans l’ensemble de ses fonctionnalités** : une croissance dynamique et maîtrisée, une valorisation des polarités économiques stratégiques, renforcement des centres urbains structurants...
- **Axe 2 – La valorisation des aménités territoriales, ferment de la qualité de vie du Pays** : une valorisation du patrimoine naturel, un développement d’une agriculture de proximité, une consolidation de l’attractivité des centralités urbaines par une politique d’implantation d’équipements structurants, une valorisation de l’offre touristique et de loisirs...
- **Axe 3 – Un nouveau positionnement afin de garantir l’attractivité et la convivialité locales**

PLUI



- **Un territoire structuré et cohérent** : une politique d’équipements renforçant l’attractivité des centralités, aménagement numérique du territoire, une urbanisation économe de l’espace, l’économie comme second pilier du développement durable du territoire...
- **Une armature urbaine affirmant le rôle de chaque commune** dans le territoire : un équilibre entre les pôles principaux, les pôles secondaires et de proximité.
- **Un territoire mettant en avant ses atouts pour valoriser son cadre de vie** : la préservation et la mise en valeur du paysage et du patrimoine, de la biodiversité et des milieux naturels, prendre en compte l’enjeu de l’eau,
- **Un territoire engagé dans la transition énergétique** (voir PCAET)

PCAET



- **Encourager un urbanisme et des mobilités durables** : favoriser le ferroutage, encourager les alternatives aux déplacements d’automobilistes individuels,
- **Engager l’intercommunalité et les communes dans une démarche d’exemplarité** : rénovation énergétique des bâtiments communautaires et municipaux, réduction de l’éclairage public...
- **Sensibiliser aux enjeux climat-air-énergie pour impulser une dynamique territoriale** : animation et accompagnement des acteurs du territoire,
- **Réduire et mieux maîtriser la dépendance énergétique** : développer la production d’énergies renouvelables, atteindre l’objectif TEPOS à 2050, autoriser des procédés de performance énergétique dans la construction neuve et la réhabilitation, favoriser les constructions bioclimatiques.
- **Atténuer la vulnérabilité et adapter le territoire aux effets du changement climatique** : conserver le potentiel de captation de carbone, lutter contre les îlots de chaleurs, préserver la ressource en eau...

CRTE



- Encourager des mobilités durables,
- Engager l'intercommunalité et les communes dans une transition énergétique et écologique,
- Adapter le territoire aux effets du changement climatique,
- Lutter contre les fractures sociales et conforter les services de proximité

Projet social de territoire 2018 - 2020 (CIAS)



- Structurer des outils d'animation sociale locale,
- Renforcer l'information des professionnels et des publics,
- Encourager la mise en place d'une maison de service aux publics,
- Relancer la réflexion autour de l'aide alimentaire,
- Faciliter le maintien dans le logement et répondre aux situations d'urgence,
- Encourager l'insertion par le développement de l'activité économique,
- Renforcer la coordination autour de la personne âgée,
- Lutter contre l'isolement des personnes âgées et de leur entourage,
- Repenser l'offre en direction des séniors,
- Mettre en place un observatoire social.

Convention territoriale globale de services aux familles



- Faciliter le soutien et le développement de l'offre de service en renforçant le travail partenarial,
- Soutenir la fonction parentale et faciliter les relations parents – enfants,
- Garantir une offre d'accueil cohérente et de qualité,
- Accompagner et favoriser l'autonomie du jeune,
- Mieux appréhender les besoins de la population et faciliter l'accès aux droits.

Développement de l'éducation artistique et culturelle



- Enrichir une politique culturelle au service des enfants, dès la petite enfance, des adolescents et de leurs familles,
- Initier une dynamique spécifique en direction du tout petit enfant,
- Développer des projets inclusifs pour les publics fragilisés et des projets éducatifs intergénérationnels et sociaux,
- Renforcer l'équité, la solidarité territoriale et la démocratisation de l'accès à l'art et à la culture en favorisant l'itinérance des œuvres et des artistes,
- Construire et organiser une offre cohérente et complémentaire,
- Valoriser les richesses patrimoniales et naturelles du territoire,

De manière complémentaire, la Communauté de Communes Haut Val de Sèvre a été amenée à développer différentes politiques sectorielles avec ses partenaires. Parmi elles peuvent être mentionnées :

Contrat d'attractivité Niortais Haut Val de Sèvre



- Renforcer les filières économiques stratégiques : Industrie, numérique et logistique,
- Conjuguer qualité de vie et offre touristique pour conforter le territoire en tant que pôle d'attractivité à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine,
- Conduire un développement équilibré : agriculture et services de proximité, transition énergétique et mobilité durable.

Programme Territoire d'Industrie



- Orientation et coordination pédagogique,
- Faciliter le recrutement des entreprises,
- Diagnostiquer les besoins en compétences des territoires,
- Développer l'économie circulaire.

Plan Alimentaire de Territoire (en cours d'élaboration)



- Permettre des pratiques alimentaires saines et durables pour tous les publics,
- Rendre visibles les filières et les produits locaux auprès des consommateurs,
- Soutenir l'approvisionnement de la restauration collective en denrées locales, de qualité et durables,
- Reconstruire du lien entre les acteurs du système alimentaire, des producteurs aux consommateurs.

Contrat local de santé



- Accompagner le développement des projets d'exercice coordonné,
- Accompagner la mise en œuvre des projets de télémédecine,
- Accompagner l'installation des professionnels,
- Relayer les actions prévention santé / lutte contre l'isolement / répit,
- Participer aux actions de sensibilisation,
- Favoriser l'interconnaissance des acteurs du territoire avec les acteurs de la santé mentale,
- Accompagner les actions de sensibilisation sur la stratégie régionale de prévention et promotion de la santé environnementale autour de la petite enfance,
- Accompagner le développement d'actions de parentalité,
- Lutter contre les espèces invasives,
- Promouvoir les différents dispositifs facilitant l'accès aux soins et aux droits en matière de santé,
- Favoriser la mobilité des différents publics sur l'ensemble du territoire,
- Relayer les campagnes de santé publique.

La Communauté de Communes s'est engagée dans l'élaboration d'une stratégie relative à l'habitat qui permettra de mettre en place des actions sur le territoire. Les objectifs de ce nouveau document cadre seront notamment de résorber la vacance, développer une offre de logement à la demande...



Crédit photo : Karol Photographies

Évaluation du précédent projet de territoire

Synthèse du projet de territoire 2014 - 2020

L'armature du précédent projet de territoire communautaire était la suivante :

Principaux constats posés dans le cadre du précédent projet de territoire



- Une **dynamique démographique contrastée** et l'émergence d'une fracture territoriale Est / Ouest,
- Différents **moteurs d'attractivité résidentielle** (dynamique périurbaine à l'ouest et renouveau de la ruralité à l'est),
- Un **territoire tourné vers l'extérieur** et couvert par une multitude de bassins de vie (Niort, Saint Maixent l'École, Mellois...),
- Une **fragilité socioéconomique de la population** (coût des déplacements, rupture des parcours de vie...),
- Une **forte dépendance de la population à la voiture** et aux mobilités individuelles (éloignement de l'emploi et des services),
- Un **maillage en transport important** (gare TER, TGV, Autoroutes...),
- Un renouvellement du parc de logement avec un **essor de l'offre locative**,
- Une **concentration d'emploi** qui demeure relativement forte malgré une dynamique de périurbanisation,
- Une **attractivité économique du territoire** et une dynamique de création d'entreprises,
- Des **filières économiques structurantes** pour le territoire : logistique, agro-alimentaire, agriculture...
- L'**absence d'une identité intercommunale** partagée, le territoire étant défini comme un carrefour,
- Un **déficit de coordination** entre les acteurs socioculturels dans l'animation du territoire,
- Un **tissu associatif qui s'étirole avec le temps** et qui éprouve des difficultés à se renouveler dans un contexte de périurbanisation du territoire communautaire,
- Un **maillage imparfait du territoire** en matière de services à la population et des inquiétudes quant à la **démographie médicale**,
- Des enjeux forts de mobilité et **d'accessibilité des services** à la population,
- Une **faible cohésion territoriale** et des interrogations constantes quant au périmètre optimal du territoire communautaire,

Positionnement du territoire communautaire



- **D'un territoire ouvert et pratique** : tirant profit du dynamisme des agglomérations de Niort et de Poitiers, la Communauté de Communes a souhaité réaffirmer son rôle d'interface entre les pôles urbains voisins et se positionner comme une alternative pour les ménages et les entreprises.
- **Vers un territoire structuré et cohérent** : à travers son projet de territoire, la Communauté de Communes avait réaffirmé sa volonté de consolider les principales polarités du territoire. À ces fins, le territoire a fait le choix de concentrer l'offre de services dans les communes les plus peuplées.
- Dans le cadre de sa stratégie de développement territoriale, la Communauté de Communes Haut Val de Sèvre a souhaité mettre **la proximité et le vivre ensemble** au cœur de son action. Elle souhaitait à travers cela consolider l'identité intercommunale.

Axes stratégiques



- Assurer le développement économique du territoire,
- Renforcer le socle commun de services à la population sur l'ensemble du territoire,
- Promouvoir le territoire et son identité.

Regard porté par les élus sur le projet de territoire



Le projet de territoire 2015 – 2020 s'était donné pour objectif de renforcer le sentiment d'appartenance tant pour sa population que pour ses élus. Force est de constater que la cohésion territoriale demeure aujourd'hui relativement fragile, le territoire connaissant encore des tiraillements entre plusieurs bassins de vie.

Par ailleurs, le précédent projet de territoire a porté ses efforts sur le redimensionnement et la remise à niveau des équipements et services à la population. Ses efforts ont permis de renforcer le socle commun de services à la population et ont répondu à une réelle attente des habitants. Une partie des forces vives a pu rappeler dans le cadre de la démarche de concertation que le territoire avait accusé un retard lors des précédentes mandatures.

Enfin, si le projet de territoire constitue un guide pour la Communauté de Communes, sa prochaine mouture devra prévoir des clauses de revoyure afin de permettre aux élus de l'actualiser au regard de nouveaux éléments de contexte (ajout de nouvelles thématiques, de nouveaux projets...).

Regard porté par les acteurs sur le projet de territoire



Plusieurs acteurs rencontrés dans la phase de diagnostic ont pu exprimer une difficulté à assurer un suivi de l'état d'avancement du programme d'actions. Un déficit d'appropriation du document par la population et les parties prenantes a également été souligné.

Outre ce constat, les parties prenantes ont rappelé la nécessité de réinterroger régulièrement le programme d'actions à l'aune d'une évolution du contexte (sanitaire, social, économique...).

Dans le cadre de son précédent projet de territoire, la Communauté de Communes Haut Val de Sèvre avait prévu de mettre en œuvre 23 actions. Leur état d'avancement est le suivant :

Axe	Fiche action	Descriptif / Commentaire	Avancement
Axe 1 – Assurer le développement économique du territoire	Pérenniser ponctuellement sur des opérations très ciblées, les derniers commerces	3 à 4 opérations sur la mandature	Avancé
	Développer les animations commerciales en centre-bourgs	Elargissement du périmètre d'intervention de l'office de commerce de Saint-Maixent-l'École	En cours
	Promouvoir les productions locales	Recensement des producteurs	Avancé
	Favoriser les entreprises locales dans les marchés publics en jouant les clauses spécifiques		En cours
	Organiser tous les ans un salon de l'artisanat local	Le village des artisans s'est tenu en 2017, 2018 et 2019	Avancé
	Monter une crèche privée sur une ou plusieurs zones d'activités du territoire	Deux crèches privées ont été aménagées sur la zone d'activité d'Atlansèvre et la zone des Granges / Courolles	Avancé

Axe	Fiche action	Descriptif / Commentaire	Avancement
Axe 1	Généraliser la marque Atlansèvre à l'ensemble des ZAE du territoire	Déploiement d'une signalétique Atlansèvre sur l'ensemble du territoire	
	Développer l'offre immobilière pour les entreprises	Atelier relais de Soudan Montage d'opérations en crédit bail	
	Préciser les projets de transport	Inscription des axes structurants dans les documents d'urbanisme (contournements, désenclavement de ZAE de Sainte Eanne ...)	
	Développer le débit internet	Accompagner la montée en débit des parcs d'activités	En cours
Axe 2 – Renforcer un socle commun de services à la population sur l'ensemble du territoire	Reconversion de la RAQPA en résidence de jeunes travailleurs	La RAQPA, partiellement utilisée lors de l'élaboration du précédent projet de territoire, est aujourd'hui occupée en totalité. L'opportunité de créer un foyer des jeunes travailleurs sur ce site n'était plus avérée.	
	Une offre structurée en matière de maisons des jeunes	Rénovation du Rapido à La Crèche, Création d'un foyer à Saint Maixent l'École Renforcement de l'animation	
	Améliorer l'accueil enfance-jeunesse	Aménagement d'un nouvel équipement à Saint Maixent l'Ecole	
	Aménager une maison de services au public	Ouverture en septembre 2020	
	Ouverture d'une nouvelle piscine couverte sur la RD entre Saint Maixent et La Crèche	Ouverture au 1er mars 2022	
Axe 3 – Promouvoir le territoire et son identité	Communication interne	Diffusion d'une newsletter mensuelle à destination des élus municipaux Diffusion d'une newsletter trimestrielle à destination des services communautaires	
	Améliorer la visibilité de la Communauté de Communes Haut Val de Sèvre	Création d'une page Facebook Organisation un partenariat avec la radio D4B Signalétique en entrée d'agglomération	
	Sensibiliser les maires sur la nécessité de faire le lien entre les associations et l'office de tourisme		
	Projet Sèvre et Patrimoine	Valorisation du patrimoine culturel et naturel à vocation touristique Inscription du patrimoine dans le PLUi, Création de circuits de randonnée et d'un plan vélo Organisation de deux événements touristiques	
	Elargir le linéaire de haies classées	Inventaire des haies Inscription des linéaires dans le PLUI	
	Faire de la préservation du patrimoine bâti traditionnel	Inscrire la préservation du patrimoine dans le PLUi Poursuivre une collaboration avec le CAUE	

En synthèse



Une critique plus sur la forme que le fond :

De manière rétrospective, il apparaît aujourd'hui difficile d'appréhender de manière globale la stratégie portée par la Communauté de Communes sur la période 2015 / 2020, et la lecture du projet de territoire peut donner parfois le sentiment d'une superposition de thématiques et de projets. Ce constat d'un manque de cohérence tient, à notre sens, davantage à la forme qu'au fond du projet de territoire : le document à notre disposition, et communiqué auprès du grand public, ne revient en effet pas sur le processus d'élaboration du projet de territoire dans son ensemble et ne laisse que très peu de place dans sa rédaction à la définition d'une stratégie et d'un positionnement pour le territoire communautaire.

A posteriori, il convient de rappeler que depuis 2015, les finalités attribuées à un projet de territoire ont été amenées à évoluer. Ce dernier, longtemps considéré comme une feuille de route pour la durée de l'ensemble du mandat, est progressivement devenu la traduction d'une stratégie de territoire et d'une ambition commune.

Des objectifs atteints :

Passé ce constat de forme dans le cadre de son précédent projet de territoire, la Communauté de Communes Haut Val de Sèvre s'était dotée de trois grands axes / objectifs stratégiques. La lecture des dynamiques en cours permet aujourd'hui de constater que le territoire est parvenu à atteindre la majeure partie des objectifs qu'il s'était fixé. En effet, le Haut Val de Sèvre est parvenu à travers son action au cours de ces dernières années à :

- Maintenir une forte dynamique économique,
- Asseoir ses différentes centralités,
- Renouveler les services à la population et à répondre de manière plus satisfaisante à ses besoins,
- Tisser de nouveaux partenariats avec les collectivités voisines et les forces vives du territoire,
- Harmoniser les pratiques à l'échelle communautaire,
- Poser les bases d'une identité communautaire.

Soulignons également que le projet de territoire a également permis de renforcer les liens entre les communes du Haut Val de Sèvre et de consolider l'esprit communautaire, même si ce dernier demeure fragile.

Un mandat 2015 / 2020 dense :

En-dehors de quelques fiches actions ne relevant pas pleinement de la compétence de la Communauté de Communes (Très haut débit...), les services ont mis en œuvre lors de la précédente mandature l'intégralité du programme d'actions.

D'autres actions, à l'image de la création d'un pôle commercial à Cherveux, la réhabilitation de commerces de proximité à Augé et Pamproux ou le développement d'un pôle France Services ont d'ailleurs pu venir compléter le programme d'actions d'ores et déjà ambitieux porté par la Communauté de Communes.



Éléments clés du diagnostic

Le territoire du Haut Val de Sèvre en chiffres

Indicateur	Haut Val de Sèvre	Valeurs		
		Min.	Max.	Nationale
Superficie				
Population	30 492 habitants (2017)	65 habitants (Avon)	6 982 habitants (Saint-Maixent-l'École)	
Densité	88,1 habitants au km ² (2017)	5,3 habitants km ² (Avon)	1 337 habitants km ² (Saint-Maixent-l'École)	105,1
Ménages	12 516			
Actifs (15 à 64 ans)	14 625 actifs	34 actifs (Avon)	3 280 actifs (Saint-Maixent-l'École)	
Dynamique démographique				
Evolution de la population entre 2012 et 2017	+0,38% par an (soit +113 habitants)	-2,26% par an, soit -10 habitants (Soudan)	+2,17% par an, soit +39 habitants (Cherveux)	+0,39%
Dont solde naturel	+0,18% par an	-0,71% par an (Pamproux)	+0,89% par an (Romans)	+0,34%
Dont solde migratoire	+0,20% par an	-2,73% par an (Soudan)	+1,96% par an (Cherveux)	0,05%
Evolution de la population active entre 2012 et 2017	+0,1% par an			+0,85%
Nombre de naissance en 2019	265 naissances		51 (Saint-Maixent l'École)	
Emménagement depuis moins de 5 ans en 2017	26,7%		38,6% (Saint-Maixent)	
Principales caractéristiques de la population				
Part des habitants de moins de 15 ans	19%	11,4% (Avon)	24,7% (Cherveux)	18,1%
Evolution des moins de 15 ans (2012 / 2017)	-0,20%	-5,59% (Salles)	+3,22% (Cherveux)	-0,03%
Part des habitants de plus de 75 ans	9,7%	4,1% (Sainte-Néomaye / Romans)	16% (Pamproux)	9,3%
Evolution des plus de 75 ans	+0,48%	-4,26% (Romans)	+5,54% (Sainte Néomaye)	+0,99%
Indice de vieillissement	80 (+10 points depuis 2012)	39 (Sainte-Néomaye)	130 (Pamproux)	80

Indicateur	Haut Val de Sèvre	Valeurs		
		Min.	Max.	Nationale
Principales caractéristiques de la population				
Part des retraités dans la population en 2017	28,6%	14% (Romans)	43,3% (Pamproux)	26,9%
Part des cadres dans la population en 2017	6,2%	0% (Avon)	14,4% (François)	9,4%
Part des ouvriers en 2017	14,8%	8,4% (François)	28,9% (Bougon)	12,2%
Ratio entre cadre et ouvriers en 2017	42,1	0 (Avon)	170,8 (François)	76,6
Fragilité socio-économique				
Niveau de revenu médian en 2017	20 890€	18 170€ (Saint-Maixent)	25 140€ (François)	21 030€
Soit revenu pour une personne seule	1740€	1514€	2095€	1750€
Rapport interdécile en 2017 (<i>écart de revenu entre les 10% les plus riches et les plus pauvres du territoire</i>)	2,7		3 (Saint-Maixent l'Ecole)	
Taux de pauvreté en 2017	10,3%	6% (la Crèche)	22% (Saint-Maixent)	14,8%
Part des bénéficiaires d'une aide au logement (2019)	34,2%	7,1% (François)	57,4% (Saint-Maixent l'Ecole)	46,1%
Part d'allocataire du RSA en 2019 pour 1000 habitants		9,6/1000 (Azay-le-Brulé)	55,4/1000 (Saint-Maixent)	45,4
Part des allocataires dont les ressources sont constituées à 50% des prestations CAF en 2019	15,9%	7,1% (François)	27,3% (Saint-Maixent)	
Part des allocataires dont les ressources sont constituées à 100% des prestations CAF en 2019	9,2%	3,4% (La Crèche)	16,5% (Saint-Maixent)	
Part des familles monoparentales en 2017	8,2%	2,7% (Augé)	12,5% (Saint-Maixent)	9,8%
Evolution de la part des familles monoparentales entre 2012 et 2017	32,9%	-71,9% (Augé)	250,2% (Cherveux)	11,1%
Part des 20 / 24 ans sans diplôme	8,5%	0% (François)	25,9% (Saint-Martin)	10,2%
Part des jeunes non insérés	13,1%	6,8% (Souvigné)	24,4% (Pamproux)	16,8%

Indicateur	Haut Val de Sèvre	Valeurs		
		Min.	Max.	National
Caractéristique du tissu économique				
Etablissements économiques	1 811	24 (Salles)	411 (la Crèche)	
Part des établissements sans salarié	62,2%	51,1% (François)	82,4% (Romans)	67%
Part des établissements de plus de 100 salariés	0,9%	0%	3% (Soudan)	0,6%
Taux de création d'entreprise en 2019	12,7%	0% (Bougon)	33,3% (Saivres)	16,3%
Commerce	12%	0%	57,1% (Saivres)	17,2%
Industrie	2,5%	0%	50% (Romans)	12,4%
Marché de l'emploi				
Emplois	12 383	46 (Salles)	4 486 (Saint-Maixent)	
Evolution de l'emplois depuis 2012	+1%	-6,12% (Romans)	+5,02% (Saint-Martin-de-Saint-Maixent)	0,06%
Emplois salariés	11 187	100 (Sainte Néomaye)	4 204 (Saint-Maixent)	
Evolution de l'emplois salariés	+1,32%	-7,16% (Romans)	+6,91% (Salles)	-0,03%
Indicateur de concentration de l'emploi	93,2	18,7 (Romans)	228,3 (Saint-Eanne)	98,4
Evolution de l'indice de concentration de l'emploi	+4 points			
Emploi relevant de la sphère productive	43,9%	7,9% (Cherveux)	83,9% (Saint-Martin-de-Saint-Maixent)	34,2%
Emploi relevant de la sphère présentielle <i>(recouvre les emplois permettant de répondre aux besoins de la population locale et des clientèles touristiques)</i>	56,1%	16,1% (Saint-Martin-de-Saint-Maixent)	92,1% (Cherveux)	65,8%
Emploi relevant de l'agriculture	4,4%	0% (Saint Néomaye)	85,8% (Avon)	2,6%
Emploi relevant du secteur industriel	19%	0%	77,1% (Sainte-Eanne)	12,1%
Emploi relevant du secteur tertiaire	72%	14,1% (Avon)	89,2% (Saint-Maixent)	78,9%

Indicateur	Haut Val de Sèvre	Valeurs		
		Min.	Max.	National
Conditions d'emploi				
Part des salariés en emploi précaire en 2017	21,1%	7,3% (Sainte Néomaye)	48,8% (Saint-Maixent)	15,4%
Evolution de l'emploi précaire entre 2012 et 2017	+3,4 points	-4,9 points (Exireuil)	+11,9 points (Saint-Maixent)	+0,5 points
Part des actifs en emploi à temps partiel	16%	10,7% (Augé)	28,8% (Soudan)	16,7%
Chômage				
Taux de chômage (2017)	10%	6,5% (Cherveux)	13,6% (Saint-Maixent)	13,9%
Nombre de demandeurs d'emplois (décembre 2020)	2 060			
Evolution sur un an	+9%			
Existence d'un frein périphérique à l'emploi	28,15%			
Parc de logement				
Logements	14 207	39 (Avon)	3 495 (Saint-Maixent)	
Taux d'évolution annuel du nombre de logements entre 2012 et 2017	+0,69%	-0,06% (Sainte-Eanne)	+1,85% (Souvigné)	+1,06%
Nombre annuel de logements commencés (2012 - 2017)	81 (-39)	1,8 (François)	33,8 (la Crèche)	
Part des logements vacants	9,2%	3,8% (François)	16,4% (Saint-Maixent)	8,2%
Evolution de la vacance	3,42%	-2,52% (Saint Néomaye)	+11,32% (Saint-Martin)	+2,67%
Part du parc de logement en location	19,5%	8,8% (Souvigné)	30,5% (Saint-Maixent)	25,5%
Part des logements sociaux	6,8%	0% (Romans / François / Saivres / Avon)	20,1% (Saint-Maixent)	14,8%
Suroccupation des résidences principales en 2017	1,5%			9,7%
Mobilité et déplacement				
Part des actifs travaillant dans leur commune de résidence	28%	7,2% (François)	60,4% (Saint-Maixent)	34,1%
Part des déplacements en voiture	81,6%	54% (Saint-Maixent)	92,8% (François)	70,5%

Signaux faibles perçus sur le territoire

Au-delà des données statistiques disponibles sur le Haut Val de Sèvre et des dynamiques en cours sur le territoire, il nous semble opportun de revenir sur les grandes tendances en cours à l'échelle nationale.

De nouvelles aspirations de la société française

Une aspiration à de nouveaux rythmes de vie et à un nouvel équilibre entre vie professionnelle et vie privée.

Le développement de nouveaux modes de vie (bi-résidence, résidence partagée...).

Une recherche de territoire porteur de valeurs de bien-être (santé, proximité sociale...).

Une recherche accrue de proximité et de contact humain.

Une campagne-cadre de vie (un certain « art de vivre »).

Un intérêt grandissant pour la nature et l'environnement.

Une quête de sens accrue tant dans le travail que dans les modes de vie.

L'évolution des aspirations de la société française se traduit aujourd'hui par un regain d'attractivité des villes moyennes, à l'image de Saint-Maixent-l'École, et des communes rurales. Ces territoires sont en effet à même de répondre aux aspirations de la population active. Les premières données disponibles à l'échelle nationale sur les transactions immobilières sur l'année 2020 confirment ce regain d'intérêt pour ce type de territoire.

Au-delà des signaux faibles rappelés sur la page précédente et relatifs à l'attractivité résidentielle des territoires, le territoire du Haut Val de Sèvre sera notamment impacté par les tendances de fond suivantes :

L'émergence de nouveaux modes de consommation et de nouveaux modèles économiques

Une prise de conscience des enjeux environnementaux et sociétaux qui se traduit par de nouvelles pratiques de consommation.

Une tendance à l'hyperpersonnalisation des biens et des services se traduisant par le développement d'usines miniatures.

Un développement des circuits courts et d'une économie de proximité.

L'émergence d'une économie de la fonctionnalité et du réemploi.

Un nouveau rapport à l'emploi et au travail

Un développement accru de l'emploi non-salarié traduisant une quête de liberté et d'autonomie.

L'émergence du télétravail et une dissociation accrue entre le lieu de travail et le cadre de vie.

Une quête de sens accrue au travail qui se traduit par des reconversions professionnelles.

Un nouveau rapport à la mobilité et à l'espace

Une déconnexion grandissante des lieux de vie, de travail et de loisirs.

Un développement d'une mobilité de proximité (douce).

Un renforcement des coûts de la mobilité pesant sur le budget des ménages.

Synthèse du diagnostic de territoire

Les principaux constats réalisés dans le cadre du diagnostic (détaillé dans les prochaines pages) sont les suivants pour le territoire du Haut Val de Sèvre :

Identité



- Une identité multiple qui constitue à la fois une richesse pour le territoire et un handicap,
- Un déficit de positionnement et d'image pour le territoire,
- Des actions et projets qui contribuent à renforcer le sentiment d'appartenance même si la cohésion territoriale demeure fragile,
- Une lecture de l'action communautaire qui demeure difficile malgré le développement d'actions de communication,

Démographie



- Une attractivité résidentielle à l'échelle communautaire,
- Une dynamique de périurbanisation qui a marqué l'attractivité résidentielle du territoire,
- Un renouvellement des moteurs d'attractivité résidentielle du territoire,
- Des dynamiques très contrastées entre les communes,

Aménagement territorial



- Une accessibilité forte aux services à la population,
- Des équipements et services qui permettent de couvrir les besoins de la population (quotidien et hebdomadaire),
- Une proximité des agglomérations de Niort et Poitiers qui permettent de couvrir un large spectre de services à la population,
- Des services fragilisés par des tendances nationales : offre de soin, commerce de proximité, tissu associatif,
- Un déficit de lieux de rencontre et de convivialité,
- Des migrations pendulaires croissantes et une dépendance forte à la voiture,
- Un réseau de transport structurant (routier et ferroviaire...),

Transition sociale



- Une population hétérogène,
- Des signes de vieillissement de la population,
- Un pouvoir d'achat qui s'inscrit dans la continuité de la dynamique nationale,
- Des fragilités socio-économiques particulièrement marquées sur certaines communes du territoire,
- Une population qui peut apparaître comme relativement fragile,

Économie



- Une attractivité économique forte,
- Des filières économiques qui structurent le paysage clairement identifiées : logistique / transport, agroalimentaire, agriculture...
- Des filières économiques fragiles : agriculture et construction,
- Une faible dynamique de création d'entreprises et des projets de reprise / transmission d'entreprise complexe,
- Un marché de l'emploi dynamique confronté à des difficultés de recrutement,
- Un marché de l'emploi qui se caractérise par un développement de la précarité de ses emplois,
- Une stabilité du chômage sur le territoire,
- Des freins multiples à l'accès à l'emploi sur le territoire.

Transition environnementale



- Un patrimoine naturel riche et diversifié,
- Un environnement fragile et marqué par le réchauffement climatique, la périurbanisation et le changement de pratique agricole,
- Une qualité de l'air et de l'eau dégradée,
- Une exposition du territoire à des risques multiples.



Crédit photo : Karol Photographies

Enjeux de développement territorial

Au regard des données disponibles sur le territoire et de la perception des acteurs interrogés, les enjeux de développement du Haut Val de Sèvre sont les suivants :

Identité



- Affirmer le positionnement de la Communauté de Communes,
- Tisser des liens entre le territoire et la population,
- Renforcer le sentiment d'appartenance,
- Valoriser la diversité du territoire (paysage, histoire...),
- Renforcer la visibilité et la lisibilité des actions menées sur le territoire.

Démographie



- Conforter la dynamique démographique,
- Accompagner la diversification de l'offre de logement,
- Favoriser la mixité sociale et générationnelle dans l'habitat.

Aménagement territorial



- Anticiper les besoins futurs d'équipements et de services,
- Consolider le tissu de services à la population,
- Maintenir des services du quotidien dans les communes,
- Maintenir le lien social et la convivialité de proximité,
- Consolider l'offre de soin de premier et second recours,
- Diversifier l'offre de mobilité et favoriser l'intermodalité,
- Lever les freins à la mobilité.

Transition sociale



- Renforcer la cohésion sociale,
- Résorber les fractures sociales existantes,
- Soutenir et accompagner la réussite scolaire,
- Lever les multiples freins à l'emploi,
- Développer des parcours d'accompagnement coordonnés.

Développement économique



- Diversifier les moteurs de développement économique,
- Accompagner les entreprises dans la transition environnementale et l'adaptation de leur offre aux attentes de la société,
- Développer une économie de proximité,
- Accompagner le renouvellement générationnel (reprise d'activité),
- Soutenir et encourager la dynamique entrepreneuriale et la création,
- Favoriser l'insertion par l'activité.

Transition environnementale



- Limiter l'artificialisation des sols et l'étalement urbain,
- Préserver les identités paysagères du territoire,
- Accompagner le renouvellement des pratiques agricoles,
- Limiter l'exposition aux pollutions (air, eau, bruit...),
- Améliorer la performance énergétique et accompagner à la rénovation du patrimoine bâti,
- Encourager le développement des énergies renouvelables.

Une partie de ces enjeux trouvent aujourd'hui une réponse dans les projets et les actions menées par la Communauté de Communes Haut Val de Sèvre (PLUi, PCAET, ...).



Crédit photo : Karol Photographies

Notre vision du Haut Val de Sèvre à l'horizon 2027

Les valeurs partagées pour le Haut Val de Sèvre

Consciente des mutations en cours sur le territoire communautaire comme à l'échelle nationale, la Communauté de Communes Haut Val de Sèvre a souhaité réaffirmer, dans le cadre de son projet de territoire, les valeurs que le territoire ambitionne de porter collectivement :

Cohésion :

Première valeur portée par la Communauté de Communes, la cohésion traduit la volonté de « faire territoire » et de renforcer, notamment par le biais de la mutualisation, les coopérations au sein du bloc local.

→ *Mots clés associés* : Mutualisation / Entraide / Coopération...

Pragmatisme :

De manière à favoriser l'efficacité de son action, le Haut Val de Sèvre souhaite porter dans son projet de territoire des ambitions réalistes, et mettre en œuvre des projets et actions à la fois adaptés aux besoins des habitants et des communes, et soutenables par les moyens de la collectivité.

→ *Mots clés associés* : Lucidité / Efficacité / Réalisme

Autonomie :

Afin de réduire les situations de dépendance aux territoires voisins et proposer des réponses locales à certains enjeux du Haut Val de Sèvre, notamment en termes d'alimentation et de services à la population, la Communauté de Communes souhaite renforcer son action et son offre de proximité de manière à gagner en autonomie.

→ *Mots clés associés* : Résilience / Proximité...

Équité et solidarité :

Dans un contexte de renforcement de certains déséquilibres entre les habitants et les territoires, le Haut Val de Sèvre souhaite porter une attention accrue sur les populations les plus fragiles dans un souci d'équité et de justice sociale, de manière à lutter contre les inégalités et ainsi renforcer la cohésion à l'échelle communautaire.

→ *Mots clés associés* : Cohésion / Justice / Entraide...

Créativité et audace :

Afin de trouver un nouveau souffle et apporter une nouvelle dynamique au territoire, le Haut Val de Sèvre souhaite faire preuve de créativité et insuffler un nouveau modèle de développement au territoire communautaire.

→ *Mots clés associés* : Faire autrement / innover / expérimenter...

Ces valeurs, qui guideront l'action de la Communauté de Communes Haut Val de Sèvre, infusent le projet de développement et d'attractivité du territoire communautaire.



Notre ambition pour le Haut Val de Sèvre

À travers son projet de territoire et son action au quotidien, le Haut Val de Sèvre porte les 6 ambitions suivantes :

Un territoire qui s'adapte au changement climatique



Conscient des enjeux environnementaux qui se présentent à lui, et de l'atout que constitue son cadre de vie, le Haut Val de Sèvre souhaite porter des actions fortes en matière de transition écologique et environnementale.

La Communauté de Communes a pour ambition de se positionner sur des sujets tels que la transition agricole et l'alimentation locale, la gestion de la ressource en eau, la rénovation du parc de logement, la mobilité, ainsi que le mix énergétique du territoire en promouvant les énergies renouvelables.

Un territoire qui lutte contre les inégalités et les injustices



Dans le cadre de sa stratégie de développement, le Haut Val de Sèvre souhaite replacer au cœur de son action les valeurs de solidarité et d'entraide. Soucieuse du bien-être de ses habitants, la Communauté de Communes œuvrera au quotidien en faveur de l'insertion et l'inclusion.

Le territoire est aujourd'hui convaincu que l'éducation populaire, le développement d'espace de rencontre et de convivialité œuvreront en faveur du bien vivre et contribueront à la résorption des fragilités de sa population.

Des mobilités facilitées



Dans le cadre de son projet de territoire, le Haut Val de Sèvre souhaite faciliter la mobilité de tous et promouvoir des déplacements respectueux de l'environnement.

Consciente des nombreux freins à la mobilité existant sur le territoire, la Communauté de Communes a également pour ambition de résorber les freins à la mobilité et rapprocher les services de la population, en développant notamment des services itinérants et des permanences de proximité.

Des pôles de services consolidés et une offre de soins renouvelée



Dans le cadre de son projet de territoire, le Haut Val de Sèvre a pour ambition de consolider son maillage de proximité et ainsi permettre aux habitants, à tous les âges de la vie, d'accéder facilement à l'ensemble des services et commerces du quotidien.

Une offre de logement renouvelée



Le Haut Val de Sèvre est conscient que le renouveau de l'attractivité du territoire et la résorption de la vacance du logement passeront nécessairement par la mise en œuvre d'un programme d'actions ambitieux de renouvellement et d'adaptation du parc de logement aux attentes et besoins des ménages. Les collectivités porteront, à ce titre, une attention particulière à ce volet.

Des coopérations renforcées entre les communes



Le renforcement de l'attractivité du territoire communautaire passe par une meilleure coordination des acteurs du territoire et articulation entre l'action communautaire et communale.

À ce titre, la Communauté de Communes souhaite être aux côtés de ses communes membres et les accompagner dans leur développement. À ces fins, elle s'attachera à renforcer les démarches de coopération en recherchant une convergence des outils et à renforcer l'ingénierie territoriale.

Au-delà de ces 6 ambitions portées par le territoire communautaire, le Haut Val de Sèvre portera également une attention particulière à :

Renouveler l'image du territoire communautaire



Disposant d'un cadre de vie exceptionnel, le Haut Val de Sèvre porte des valeurs en adéquation avec les aspirations de la société française (proximité, authenticité, convivialité...). Fort de ses atouts, le territoire communautaire est parvenu à attirer de nouveaux habitants, de nouveaux entrepreneurs et des clientèles touristiques. Pour autant, l'image du territoire communautaire n'a pas évolué au cours de ces dernières années et reste souvent synonyme de faible dynamisme.

Cette volonté de renouveler l'image trouvera sa traduction opérationnelle dans l'ensemble des ambitions précédentes.

Un territoire qui s'adapte au changement climatique

Les enjeux associés

- Limiter l'artificialisation des sols et l'étalement urbain,
- Préserver les identités paysagères du territoire,
- Accompagner le renouvellement des pratiques agricoles,
- Limiter l'exposition aux pollutions (air, eau, bruit..),
- Renforcer les actions de soutien à la rénovation du parc de logement.

L'ambition portée par le territoire

Conscient des enjeux environnementaux qui se présentent à lui, et de l'atout que constitue son cadre de vie, le Haut Val de Sèvre souhaite porter des actions fortes en matière de transition écologique et environnementale.

La Communauté de Communes a pour ambition de se positionner sur des sujets tels que la transition agricole et l'alimentation locale, la gestion de la ressource en eau, la rénovation du parc de logement, la mobilité, ainsi que le mix énergétique du territoire en promouvant les énergies renouvelables.

Les orientations stratégiques

- Inscrire le territoire dans une stratégie « bas carbone »,
- Accompagner la transition agricole, industrielle et logistique...
- Restaurer la biodiversité,
- Promouvoir les énergies renouvelables,
- Accompagner la rénovation du parc de logement,

Les projets envisagés dans le cadre du projet de territoire

Elaborer un schéma directeur des énergies renouvelables

Dans le prolongement des travaux engagés dans le cadre du PCAET et afin de se doter d'un outil de planification des énergies renouvelables sur son territoire, la Communauté de Communes Haut Val de Sèvre se dotera d'un schéma directeur des énergies renouvelables. Cette démarche de traduction opérationnelle des objectifs du PCAET porte également une attention forte à la réduction de la consommation d'énergie.

Les projets envisagés dans le cadre du projet de territoire

Inscrire le Haut Val de Sèvre dans une dynamique de territoire en transition énergétique et sociétale

Afin d'accompagner le changement et l'évolution des modes de vie (habiter, manger, se déplacer, produire et consommer...), le territoire du haut Val de Sèvre souhaite impliquer davantage les citoyens dans la mise en œuvre des projets (faire ensemble) et faire monter en capacité la société civile.

Des projets d'ordre individuel ou collectif sur le déploiement de dispositifs innovants (microgrid, par ex) pourront être soutenus.

Engager une rénovation énergétique des bâtiments communautaires et municipaux

Afin d'inscrire la collectivité dans des démarches d'exemplarité, le Haut Val de Sèvre et l'ensemble des communes membres développeront de manière concomitante un programme de rénovation thermique des bâtiments publics. La rénovation thermique du patrimoine bâti consiste en l'isolation thermique de l'enveloppe bâtie, l'amélioration des installations de production, de distribution et d'émission de chauffage ou l'amélioration énergétique des installations d'éclairage.

Faciliter l'installation par la mobilisation de foncier agricole

Afin de protéger les terres agricoles et de faciliter l'installation d'activités agricoles alimentaires sur le territoire du Haut Val de Sèvre, la Communauté de Communes se dotera avec l'ensemble de ses partenaires (Chambre d'agriculture, SAFER, Agglomération de Niort...) d'un observatoire du foncier agricole permettant un suivi des fonciers mobilisables.

Des études de sols et des aménagements pourront être envisagés.

Développer des espaces tests agricoles et des tiers-lieux agricoles

Dans le cadre de l'élaboration de son Projet Alimentaire Territorial, le territoire a souhaité mettre en place des espaces tests et des tiers lieux agricoles à destination de porteurs de projets. Ces dispositifs permettront de réunir les conditions nécessaires pour tester son activité avant de s'installer réellement.

Les projets envisagés dans le cadre du projet de territoire

Assurer une maîtrise foncière des espaces sensibles

Afin d'assurer une protection des ressources en eau, des paysages et notamment du linéaire bocager, le territoire du Haut Val de Sèvre s'attachera avec l'ensemble de ses partenaires (département, bassins versants, SAFER...) à assurer une meilleure maîtrise des espaces sensibles et agricoles.

Reconstituer le linéaire bocager

Le bocage constitue une composante forte de l'identité de la Communauté de Communes et un important réservoir de biodiversité. L'évolution des pratiques agricoles et le réchauffement climatique ont pu fragiliser, au cours de ces dernières années, la trame bocagère. Au-delà de la protection de la trame bocagère dans les documents d'urbanisme, le territoire du Haut Val de Sèvre encouragera la plantation de haies en développant la communication, la formation avec le soutien du dispositif Prom'haies auprès des agriculteurs.

Améliorer la connaissance des ressources en eau

Afin de disposer d'une meilleure connaissance des pressions pesant sur les ressources en eau (pratiques, lessivage des sols, imperméabilisation...), le territoire s'attachera, en étroite collaboration avec les SAGE intervenant sur le périmètre du Haut Val de Sèvre, à améliorer le niveau de connaissance des ressources et développera un réseau de suivi.

Engager une démarche d'écologie industrielle et territoriale

Afin d'accompagner les entreprises dans la transition écologique et de les encourager à développer de nouvelles pratiques (baisse des émissions de gaz à effets de serre, préservation des ressources...), la Communauté de Communes Haut Val de Sèvre facilitera, dans le cadre du programme « Territoire d'industrie », la mise en œuvre de démarches d'Écologie industrielle. Le territoire assurera un rôle d'observateur, d'animateur et de facilitateur des projets émergeant sur le territoire ;

Un territoire qui lutte contre les inégalités et les injustices

Quelques constats

- Une population hétérogène,
- Des signes de vieillissement de la population,
- Un pouvoir d'achat qui s'inscrit dans la continuité de la dynamique nationale,
- Des fragilités socio-économiques particulièrement marquées sur certaines communes du territoire,
- Une population qui peut apparaître comme relativement fragile,

L'ambition portée par le territoire

Dans le cadre de sa stratégie de développement, le Haut Val de Sèvre souhaite replacer au cœur de son action les valeurs de solidarité et d'entraide. Soucieuse du bien-être de ses habitants, la Communauté de Communes œuvrera au quotidien en faveur de l'insertion et l'inclusion.

Le territoire est aujourd'hui convaincu que l'éducation populaire et le développement d'espaces de rencontre et de convivialité œuvreront en faveur du bien vivre et contribueront à la résorption des fragilités de sa population.

Les orientations stratégiques

- Inscrire le territoire dans une dynamique d'éducation populaire,
- Accompagner l'émergence de nouvelles solidarités,
- Favoriser l'inclusion des publics fragiles,
- Lever les freins à l'accès à l'emploi,
- Favoriser l'implication citoyenne dans le processus démocratique,

Les projets envisagés dans le cadre du projet de territoire

Déployer le dispositif Clas sur l'ensemble du territoire

Afin de favoriser la réussite scolaire de sa jeunesse, le territoire du Haut Val de Sèvre élaborera avec la CAF un Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité. Le dispositif CLAS permet aux parents et enfants d'être accompagnés pour apprendre et mieux comprendre le système scolaire.

Les projets envisagés dans le cadre du projet de territoire

Déployer des actions d'éducation artistique et culturelle

Dans une dynamique d'éducation populaire, la Communauté de Communes encouragera la participation de tous les enfants et les jeunes à la vie artistique et culturelle par l'acquisition de connaissance, la rencontre avec des artistes professionnels de la culture ou une pratique culturelle ou artistique. À ce titre, elle s'appuiera notamment sur son centre social pour déployer des actions d'éducation artistique et culturelle sur l'ensemble du territoire communautaire.

Mission de gestion des transitions entre les dispositifs d'insertion et d'emploi

Afin de fluidifier les parcours d'insertion des habitants accompagnés par les IME notamment, le Haut Val de Sèvre mènera une réflexion sur les passerelles à développer entre les structures d'insertion par l'activité économique et le tissu économique.

Déployer des actions décentralisées en faveur de l'emploi (aller à la rencontre des demandeurs d'emploi)

Afin de rapprocher les publics fragiles de l'emploi et de lever les multiples freins existants, la Communauté de Communes développera des actions d'information sur les dispositifs d'accompagnement vers l'emploi et les offres d'emploi en allant à la rencontre des demandeurs d'emploi.

Créer une épicerie sociale et solidaire

Afin de renforcer l'offre alimentaire, le territoire du Haut Val de Sèvre procédera à la création d'une épicerie sociale et solidaire. Outre de faciliter l'accès au plus grand nombre, et en particulier aux personnes peu mobiles, aux produits de première nécessité, la collectivité s'attachera à proposer des produits locaux en travaillant avec les agriculteurs du territoire.

Des pôles de services consolidés et une offre de soins renouvelée

Les enjeux associés

- Une accessibilité forte aux services à la population,
- Des équipements et services qui permettent de couvrir les besoins de la population (quotidien et hebdomadaire),
- Une proximité des agglomérations de Niort et Poitiers qui permettent de couvrir un large spectre de service à la population,
- Des services fragilisés par des tendances nationales : offre de soin, commerce de proximité, tissu associatif,
- Un déficit de lieux de rencontre et de convivialité,
- Des migrations pendulaires croissantes et une dépendance forte à la voiture,
- Un réseau de transport structurant (routier et ferroviaire...),

L'ambition portée par le territoire

Dans le cadre de son projet de territoire, le Haut Val de Sèvre a pour ambition de consolider son maillage de proximité et ainsi permettre aux habitants, à tous les âges de la vie, d'accéder facilement à l'ensemble des services et commerces du quotidien.

Les orientations stratégiques

- Consolider le maillage de service (dont commerce, tourisme...),
- Rapprocher les services de la population (aller vers),
- Renouveler l'offre de soin,
- Soutenir la vitalité associative et renforcer l'animation locale (communale)

Les projets envisagés dans le cadre du projet de territoire

Aménager des maisons de santé pluridisciplinaires

Sur la base du projet de santé pluridisciplinaire élaboré conjointement par les différents professionnels de santé, la Communauté de Communes Haut Val de Sèvre étudiera l'opportunité de déployer sur le territoire plusieurs maisons de santé pluridisciplinaires.

Les projets envisagés dans le cadre du projet de territoire

Créer un centre socio-culturel

Afin d'apporter une réponse concertée et coordonnée aux fractures sociales existantes sur le territoire communautaire et accompagner les publics fragiles, la Communauté de Communes souhaite se doter d'un centre social et socioculturel. Cet équipement a vocation à couvrir l'ensemble du territoire communautaire et à s'articuler avec les espaces de vie sociale qui pourront être développés dans chacun des bassins de proximité.

Engager les travaux de rénovation de l'EHPAD communautaire de Pamproux

Afin de s'adapter aux attentes et aux besoins des résidents et de renforcer la qualité de vie au travail, l'Ehpad de Pamproux doit engager une réhabilitation de ses bâtiments actuels et un agrandissement permettant de proposer des chambres individuelles toutes équipées de salle de douche. Ces travaux permettront également d'engager un programme de rénovation énergétique.



Des mobilités facilitées

Quelques constats

Des migrations pendulaires croissantes et une dépendance forte à la voiture,

- Un réseau de transport structurant (routier et ferroviaire...),
- Une accessibilité forte aux services à la population,
- Des équipements et services qui permettent de couvrir les besoins de la population (quotidien et hebdomadaire),
- Une proximité des agglomérations de Niort et Poitiers qui permet de couvrir un large spectre de services à la population,

L'ambition portée par le territoire

Le territoire souhaite faciliter la mobilité de tous et promouvoir des déplacements respectueux de l'environnement.

Consciente des nombreux freins à la mobilité existants sur le territoire, la Communauté de Communes a également pour ambition de résorber les freins à la mobilité et rapprocher les services de la population, en développant notamment des services itinérants et des permanences de proximité.

Les orientations stratégiques

- Renforcer l'accessibilité aux services et aux équipements,
- Lever les freins à la mobilité,
- Accroître la part modale des déplacements des transports collectifs et partagés,

Les projets envisagés dans le cadre du projet de territoire

Elaborer un plan de mobilité simplifié

Afin d'organiser les mobilités sur son territoire, cibler les priorités du territoire et créer une cohérence d'ensemble entre les projets de mobilités (collective, solidaire, active...), la Communauté de Communes élaborera avec l'ensemble de ses partenaires un plan de mobilité simplifié (document de planification de la compétence d'autorité organisatrice des mobilités).

Les projets envisagés dans le cadre du projet de territoire

Poursuivre le déploiement des mobilités douces (aménagement cyclable)

Sur la base du schéma directeur cyclable en cours d'élaboration, le territoire du Haut Val de Sèvre déploiera un programme d'actions en faveur des mobilités cyclables.

Encourager le covoiturage

Pour accroître le recours au covoiturage et accompagner son développement, le territoire du Haut Val de Sèvre s'attachera à mettre en valeur les aires de covoiturage, par une signalétique dédiée, des aménagements adaptés...

Développer l'offre de transport collectif

En complément de l'offre de transport solidaire, la Communauté de Communes s'attachera à développer une offre de transport collectif sur le Haut Val de Sèvre en permettant d'accéder facilement aux équipements du territoire.

Développer les navettes des gares vers les zones d'activité et les zones d'habitat

La Communauté de Communes s'attachera à déployer des navettes au départ des gares vers les zones d'activité aux heures d'embauche et de débauche afin de limiter l'utilisation du véhicule individuel pour l'accès à l'emploi.

Proposer une aide au permis de conduire

Dans le prolongement des actions initiées en faveur de la mobilité vers les bassins d'emplois et les pôles de proximité, le territoire du Haut Val de Sèvre s'attachera à proposer une aide au permis de conduire.

Une offre de logement renouvelée

Les enjeux associés

- Accompagner la diversification des moteurs d'attractivités résidentielles du territoire,
- Accompagner la diversification de l'offre de logement,
- Favoriser la mixité sociale et générationnelle dans l'habitat.

L'ambition portée par le territoire

Le Haut Val de Sèvre est conscient que le renouveau de l'attractivité du territoire et la résorption de la vacance du logement passeront nécessairement par la mise en œuvre d'un programme d'actions ambitieux de renouvellement et d'adaptation du parc de logement aux attentes et besoins des ménages. La collectivité portera à ce titre, une attention particulière à ce volet.

Les orientations stratégiques

- Résorber la vacance,
- Lutter contre l'habitat insalubre et dégradé,
- Diversifier l'offre de logement,

Les projets envisagés dans le cadre du projet de territoire

Engager un programme de rénovation énergétique du parc de logement

Dans une démarche d'exemplarité et afin d'améliorer les conditions d'accueil dans le parc de logement existant, le territoire du Haut Val de Sèvre engagera une démarche concertée de rénovation énergétique, notamment des logements dont il assure la gestion.

Doter le territoire de solutions d'habitat jeunes

Confronté à un déficit récurrent de logements accessibles pour les jeunes (étudiant, apprenti...), le Haut Val de Sèvre étudiera l'opportunité de construire sur le territoire une offre de logements spécifiques.

Des coopérations renforcées entre les communes

Les enjeux associés

- Renforcer la visibilité de la Communauté de Communes auprès des communes et de la population,
- Communiquer sur les décisions et actions mises en œuvre par la Communauté de Communes Haut Val de Sèvre auprès des élus municipaux,
- Renforcer les coopérations entre communes et intercommunalité,
- Renforcer les capacités d'ingénierie de projet du territoire.

L'ambition portée par le territoire

Le renforcement de l'attractivité du territoire communautaire passe par une meilleure coordination des acteurs du territoire et articulation entre l'action communautaire et communale.

À ce titre, la Communauté de Communes souhaite être aux côtés de ses communes membres et les accompagner dans leur développement. À ces fins, elle s'attachera à renforcer les démarches de mutualisation en recherchant une convergence des outils et à renforcer l'ingénierie territoriale.

Les orientations stratégiques

- Renforcer la coordination entre les communes autour de projet,
- Renforcer l'ingénierie territoriale et de projet,

Les projets envisagés dans le cadre du projet de territoire

Créer un service d'ingénierie de projet et de recherche de financements

Consciente des enjeux d'accompagnement inhérent au portage de projet, une multitude d'acteurs est amenée à proposer aux communes et intercommunalités des dispositifs d'accompagnement.

De plus, les financeurs ont recours aux appels à projets qui nécessitent une veille continue.

Afin de favoriser un recours plus important à chacun de ces dispositifs et d'être en mesure d'accompagner les communes dans leur projet, la Communauté de Communes Haut Val de Sèvre procédera à un recensement de l'offre existante.

Les projets envisagés dans le cadre du projet de territoire

Développer une offre de formation à destination des élus

Afin de faciliter l'exercice des missions des élus communautaires et municipaux et d'accompagner la mise en œuvre sur le territoire, la Communauté de communes Haut Val de Sèvre développera un programme de formation portant notamment sur les thématiques de la gestion de projet, la communication ou la concertation...

Elaborer un plan pluriannuel d'investissement consolidé

Afin de disposer d'une vision d'ensemble sur les actions et les projets engagés sur le territoire, la Communauté de Communes Haut Val de Sèvre s'engagera dans l'élaboration d'un plan pluriannuel d'investissement unique (communauté de communes et communes). Ce dernier permettra notamment de développer des synergies entre les projets.

Coordonner la création d'un réseau de secrétaires de mairie

Confronté à une difficulté accrue de recrutement et à une évolution constante des métiers de secrétaires de mairie, le territoire du Haut Val de Sèvre engagera une démarche collaborative avec les communes et le centre de gestion. Il s'agira notamment d'anticiper les besoins de recrutement sur le territoire à court et moyen terme et d'élaborer un plan de formation conjoint.



Synthèse du programme d'actions

Synthèse du programme d'actions

Action	Pilote	Budget de fonctionnement	Budget d'investissement
Axe 1 : Un territoire qui s'adapte au changement climatique			
Elaborer un schéma directeur des énergies renouvelables	<i>Écologie et mobilité</i>	50 000€	
Inscrire le Haut Val de Sèvre dans une dynamique de territoire en transition énergétique et sociétale	<i>Écologie et mobilité</i>	90 000€	
Engager une rénovation énergétique des bâtiments communautaires et municipaux	<i>Écologie Aménagement</i>		600 000€
Faciliter l'installation par la mobilisation de foncier agricole	<i>Agriculture</i>	30 000€	150 000€
Développer des espaces tests agricoles et des tiers-lieux agricoles	<i>Agriculture</i>	90 000€	150 000€
Assurer une maîtrise foncière des espaces sensibles	<i>Agriculture</i>		500 000€
Reconstituer le linéaire bocager	<i>Agriculture</i>	30 000€	60 000€
Améliorer la connaissance des ressources en eau	<i>Écologie Régie Eau et assainissement</i>		
Engager une démarche d'écologie industrielle et territoriale	<i>Développement économique</i>	100 000€	50 000€

Action	Pilote	Budget de fonctionnement	Budget d'investissement
--------	--------	--------------------------	-------------------------

Axe 2 : Un territoire qui lutte contre les inégalités et les injustices

Déployer le dispositif CLAS sur l'ensemble du territoire	<i>Pôle vivre ensemble</i>	90 000€	
Déployer des actions d'éducation artistique et culturelle	<i>Pôle vivre ensemble</i>	180 000€	
Mission de gestion des transitions entre les dispositifs d'insertion et d'emploi	<i>Développement économique</i>	25 000€	
Déployer des actions décentralisées en faveur de l'emploi	<i>Développement économique</i>	30 000€	
Créer une épicerie sociale et solidaire	<i>CIAS</i>	675 000€	100 000€

Axe 3 : Des pôles de services consolidés et une offre de soins renouvelée

Aménager des maisons de santé pluridisciplinaire	<i>Contrat Local de Santé</i>		640 000€
Créer un centre socio-culturel	<i>Pôle vivre ensemble</i>	225 000€	1 125 000€
Engager les travaux de rénovation de l'EHPAD communautaire de Pamproux	<i>Aménagement et cadre de vie</i>		4 000 000€

Axe 4 : Des mobilités facilitées

Elaborer un plan de mobilité simplifié	<i>Mobilité</i>	50 000€	
Aménagement cyclable	<i>Mobilité</i>		600 000€
Encourager le covoiturage	<i>Aménagement et cadre de vie</i>		25 000€
Développer l'offre de transport collectif	<i>Mobilité</i>	Des études de préfiguration ultérieures permettront de chiffrer précisément ces deux actions	
Développer les navettes des gares vers les zones d'activité et les zones d'habitat	<i>Mobilité</i>		
Proposer une aide au permis de conduire	<i>CIAS</i>	50 000€	

Action	Pilote	Budget de fonctionnement	Budget d'investissement
Axe 5 : Une offre de logement renouvelée			
Engager un programme de rénovation énergétique du parc de logement	<i>Urbanisme et habitat</i>		600 000€
Doter le territoire de solutions d'habitat jeunes	<i>Urbanisme et habitat</i>		336 000€
Axe 6 : Des coopérations renforcées entre les communes			
Créer un service d'ingénierie de projets et de recherche de financements	<i>DGS</i>	96 000€	
Développer une offre de formation à destination des élus	<i>DGS</i>	0€	
Elaborer un plan pluriannuel d'investissement consolidé	<i>Finances</i>	0€	
Coordonner la création d'un réseau de secrétaires de mairie	<i>Ressources humaines</i>	0€	



Crédit photo : Karol Photographies